

## COMMUNIQUE DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-LAVAL

### RECOMMANDATIONS PREFERATORIALES SUR LA CONSOMMATION D'ŒUFS PRODUITS SUR LA COMMUNE

A la suite d'un reportage effectué sur la commune de Pierre-Bénite par le média « Vert de rage » révélant la présence de perfluorés (PFAS\*), des analyses ont été menées à l'été 2022 par les communes de Pierre-Bénite, d'Oullins, d'Irigny, de Vernaison, de la Mulatière et de Saint-Genis-Laval, et par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Les résultats sur la présence de perfluorés (PFAS) dans les sols et l'eau de la commune de Saint-Genis-Laval ont révélé que ces taux sont en-deçà des normes européennes.

Toutefois, la préfecture nous a informé aujourd'hui d'une contamination des œufs sur certaines communes et préconise de considérer, par précaution, que la situation est identique sur 4 communes.

Ainsi, la préfecture recommande aux personnes résidant à Pierre-Bénite, à Oullins, à Saint-Genis-Laval et à Irigny et qui disposent d'un poulailler :

- De ne pas consommer les œufs produits ;
- De ne pas consommer la chair des volailles.

Des études complémentaires vont être menées par les services de l'État pour déterminer plus précisément la zone affectée par cette contamination.

\*PFAS (per- et polyfluoroalkylées) sont des substances chimiques composées de perfluorés